



## Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle

DAAC/16-712-71 du 04/07/2016

### **APPEL A CANDIDATURE POUR UNE MISSION DE SERVICE EDUCATIF AUPRES DES THEATRES MARSEILLAIS : LA CRIEE, LE MERLAN, LES THEATRES GYMNASSE-BERNARDINES, LE THEATRE DE LA JOLIETTE-MINOTERIE, LE THEATRE MASSALIA**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE : Tél : 04 42 93 88 41 - Fax : 04 42 93 88 19

Recrutement d'un(e) enseignant(e) de l'enseignement public du second degré, assurant une mission de service éducatif auprès des théâtres marseillais, rémunéré(e) sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 5, soit 3750 euros annuels. L'enseignant(e) sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques, sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle, ainsi que des diverses modalités de partenariat. La proximité géographique avec Marseille (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer une présence régulière auprès des partenaires culturels.

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional en charge du dossier, il/elle participe au développement des actions éducatives mises en place par le service « théâtre » de la DAAC et les structures partenaires, selon le Bulletin officiel n°15 du 15-04-2010 régissant les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre des lieux culturels et les équipes éducatives des écoles et des établissements scolaires, il/elle doit :

- connaître les grandes priorités nationales et académiques en matière de politique éducative;
- connaître les composantes et le référentiel du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés;
- avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat et de dimension interdisciplinaire;
- être capable d'expliquer aux enseignants souhaitant intégrer un dispositif académique les diverses modalités d'inscription et le lien des actions prévues avec le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève ;
- connaître la stratégie de médiation mise en place par les services des publics des théâtres afin de pouvoir orienter les enseignants dans leur choix au regard des programmes d'enseignements et du référentiel du PEAC, et leur proposer des outils pédagogiques dans une dimension créative et originale;
- apporter aux services des publics des théâtres marseillais - La Criée, Le Merlan, Les théâtres Gymnase-Bernardines, Le théâtre de la Joliette-Minoterie, Le théâtre Massalia - sa connaissance des textes officiels, des programmes et des évolutions des pratiques pédagogiques ;

- proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec les structures culturelles et la DAAC, notamment par le biais site internet académique de la DAAC ;
- accompagner les projets inter-cycles et inter-établissements engagés avec ces structures (Festival inter-lycée, Avignon Enfants à l'honneur) ;
- exercer une mission de relais et de coordination avec le conseiller départemental d'éducation artistique et d'action culturelle des Bouches-du-Rhône (DSDEN) ;
- être capable d'écouter, de communiquer, de négocier et d'organiser et savoir s'inscrire dans une démarche collective de projet ;
- maîtriser les outils de communication et informatiques.

Cette mission commencera le 3 octobre 2016, pour l'année scolaire 2016-2017, et sera éventuellement reconduite sur la base du bilan fourni en juillet 2017.

Les enseignant(e)s souhaitant faire acte de candidature sont invité(e)s

- à transmettre par voie hiérarchique, un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection, de l'avis circonstancié de leur chef d'établissement, et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 16 septembre 2016 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Rectorat  
Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle  
À l'attention de Madame Marie Delouze  
Place Lucien Paye  
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

- à prendre contact avec

Camille Berthod, chargée de mission « théâtre » à la DAAC [camille.berthod@ac-aix-marseille.fr](mailto:camille.berthod@ac-aix-marseille.fr)

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue, seront convoqué(e)s pour un entretien dont la date sera communiquée ultérieurement

Pour tout renseignement :

Tél : 04 42 93 88 41

Mel : [ce.daac@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.daac@ac-aix-marseille.fr)

*Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*